

Vous avez besoin d'une adresse pour votre entreprise ?

Alternative à la location d'un local professionnel à usage de bureaux, la domiciliation d'entreprises est un service qui permet aux professionnels :

- qui travaillent depuis leur domicile, d'avoir une adresse pour le siège social de leur entreprise différente de leur adresse personnelle
- d'ouvrir un établissement secondaire sans local
- **Nous mettons notre adresse à la disposition de l'entreprise domiciliée**, durant la durée du contrat et dans les conditions du contrat
- **Plusieurs formules adaptées à vos besoins** : domiciliation siège social, adresse postale, réception et réexpédition de courrier...



Offre disponible sur les sites de La Rochelle, Saintes et Bayonne

La Rochelle : 05.46.41.91.11

Saintes : 05.46.74.70.66

Bayonne : 05.59.50.01.96

contact@eg-17.com

contact@eg-17.com

contact@eg-64.com



Public et prérequis

- Entreprises immatriculées ou en cours d'immatriculation
- Justificatifs à fournir et tarifs : nous consulter
- Formation accessible aux personnes en situation de handicap